



# UG-PDSS

*La Coordination*

Kinshasa, le 03 OCT 2024

N/Réf. : UG-PDSS/COORD/...2905/2024

V/Réf. :

**UNITE DE GESTION DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT  
DU SYSTEME DE SANTE  
(UG PDSS)**

**Projet de Renforcement des Systèmes de Surveillance de Maladies en  
Afrique Centrale  
(REDISSE IV)  
ID Projet : P167817**

**Financement : Crédit et Don IDA N° IDA 64980 ZR / D5160 –ZR**



### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

**Recrutement des consultants chargés de la mise en œuvre des activités de lutte contre les  
VBG/EAS/HS dans les provinces de Tshopo et Equateur**

N° Avis	ZR-DRC-MSP-447465-CS-CQS
Source de financement	Banque Mondiale No. de Prêt/Crédit/Don : ID Projet : P167817 / D 5160-ZR
Date de Publication	Jeudi, le 03 octobre 2024
Date de clôture	Jeudi, le 17 octobre 2024

1. Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement de la Banque mondiale pour un financement de l'ordre de 150 Millions SUS, dont 75 Millions SUS de Don et 75 Millions SUS de Crédit, pour la mise en œuvre de la phase IV du Projet Régional de Renforcement des systèmes de surveillance des maladies (REDISSE) en Afrique Centrale; et a confié à l'Unité de Gestion du Programme de Développement du Système de Santé (UG-PDSS), dont l'ancrage est situé auprès du Secrétariat Général du Ministère de la Santé, la mission de gérer sur le plan technique et fiduciaire les différents projets financés par la Banque mondiale et d'autres partenaires, et a l'intention d'utiliser une partie pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: «Recrutement des consultants chargés de la mise en œuvre des activités de lutte contre les VBG/EAS/HS dans les provinces de Tshopo et Equateur».

2. L'objectif principal de cette mission est de contribuer au renforcement du système holistique, intégré et multisectoriel de prévention, alerte, réponse, prise en charge et suivi des cas d'EAS/HS en rapport avec les travaux de construction des laboratoires de santé publique.

De façon spécifique la mission consiste à :

- Assurer l'information du personnel de santé, des agents administratifs, des utilisateurs de services de santé, des prestataires de service, etc. concernés par les travaux de construction des laboratoires de santé publique dans le cadre du projet REDISSE IV sur les Violences Basées sur le genre (VBG), les exploitations et abus sexuels (EAS), le Harcèlement Sexuel (HS), ainsi que les services de prise en charge ;
  - Renforcer les capacités des entreprises, ainsi que de toutes les parties prenantes, y compris la partie étatique, impliquées dans la mise en œuvre du projet REDISSE IV afin d'assumer leurs responsabilités de prévention et de réponse aux EAS/HS dans toutes les provinces ciblées ;
  - Assurer une prise en charge holistique des survivants de VBG/EAS/HS identifiés, dans une approche centrée sur le (la) survivant(e), grâce au mécanisme renforcé d'alerte, gestion des plaintes ;
  - Assurer la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes et la mise en place des comités des gestions de plaintes au niveau des chantiers, et dans la communauté pour faciliter le signalement et la gestion des plaintes d'EAS /HS.
3. Le consultant doit être une ONG et/ou une firme qui justifie d'une expérience pertinente (i) des projets d'appui aux communautés rurales et (ii) dans la lutte, prévention et réponse et/ou prise en charge des survivant(e)s de VBG/EAS/HS. L'UG PDSS, invite les consultants éligibles, à manifester leur intérêt en faisant acte de candidature et en fournissant leurs documents juridiques ainsi que les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services décrits ci-dessus. Les Consultants ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Il fournira la liste des projets et missions similaires (références antérieures concernant les missions similaires, expériences dans des conditions semblables) pour lesquels sa compétence a été mobilisée.
  4. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres cabinets pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires seront conjointement et solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.
  5. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode fondée sur les qualifications du Consultant (SQC) en accord avec en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de Juillet 2016 revue en Novembre 2017, Octobre 2018, novembre 2020 et septembre 2023.

6. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section II, paragraphes 3.14,3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marches pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale en date de Juillet 2016 (version révisée en Novembre 2017 et Août 2018, novembre 2020) et septembre 2023, relatives aux régies de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts.
7. La sélection du consultant se fera sur la base des critères d'évaluation ci-après :
- expérience de la firme pertinente pour la mission ;
  - capacités organisationnelles et techniques du consultant (firme ou ONG)

**Tableau des critères d'évaluation**

Critères d'évaluation	Sous-critères
Expériences de la firme et /ou ONG pertinentes pour la mission	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir une expérience pertinente des projets d'appui aux communautés rurales</li> <li>- Avoir une expérience dans le domaine de la consultation communautaire, et disposer de bonnes connaissances relatives aux structures et fonctionnements de l'Administration locale</li> <li>- Avoir une expérience dans le domaine de la prévention et réponse aux VBG/EAS/HS, y compris dans des contextes de développement, humanitaires et post-conflit ;</li> <li>- Avoir une expérience dans la lutte contre les VBG/EAS/HS ou protection des femmes ou des enfants dans la zone de mise en œuvre du Projet ;</li> <li>- Avoir une excellente expérience dans tous les domaines suivants : (a) Mobilisation communautaire et promotion du changement des comportements ; (b) Formation et promotion du changement des comportement ; (c) Aménagement des espaces sûrs pour les femmes et les filles ; (d) Gestion des cas, soutien psychosocial et psychologique ; (e) Référencement médical et mise en place des conventions de collaboration avec les structures sanitaires compétentes, et (f) Assistance juridique ;</li> <li>- Avoir une expérience dans la collecte éthique de données sur la prise en charge des survivant(e)s de VBG/EAS/HS.</li> </ul> <p><b>NB</b> : les attestations de bonne exécution ou des certificats correspondants signés par les maîtres d'ouvrages faisant mention de la description de missions similaires et des coûts feront foi.</p>
Capacités Organisationnelles et techniques	<p>Organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Statut juridique (RCCM et autres documents juridiques)</li> <li>- Équipe de Direction</li> </ul>

- Moyens logistiques (Infrastructures, équipements, matériels, ...)
---

8. Le Consultant qui présentera le meilleur niveau de qualifications et d'expérience en rapport avec la mission et les capacités organisationnelles et techniques sera invité à soumettre ses Propositions technique et financière aux fins de négociations conformément à la méthode de sélection cité au point 5
9. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet du document de référence à l'adresse ci-dessous, de **9 heures à 17 heures (heure locale) du lundi au vendredi.**
10. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français et doivent être adressées au Coordonnateur National de l'UG PDSS ou envoyées par courriel électronique aux adresses ci-dessous au plus tard jeudi 17 octobre 2024 à 16 heures, heure locale de Kinshasa, avec comme mention: « **ZR-DRC-MSP-447465-CS-CQS: RECRUTEMENT DES CONSULTANTS CHARGES DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE LUTTE CONTRE LES VBG/EAS/HS DANS LES PROVINCES DE TSHOPO ET EQUATEUR** »
11. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Coordination de l'Unité de Gestion du PDSS (UG-PDSS)  
Immeuble Pauline, avenue du livre N°157, Commune de la Gombe à Kinshasa en République  
Démocratique du Congo  
Tel : +243 815 586 023  
E-mail : [redisseivms.rdc@pdss.cd](mailto:redisseivms.rdc@pdss.cd) ; [dobaabo2@gmail.com](mailto:dobaabo2@gmail.com) ;  
[baudouinmakuma@yahoo.fr](mailto:baudouinmakuma@yahoo.fr) ; [claudeogou@ugpass.org](mailto:claudeogou@ugpass.org)

**Le coordonnateur National de l'UG PDSS**

**Dr Dominique BAABO KUBUYA**



---

**Adresse : Avenue du Livre N°157 (Immeuble Pauline) Kinshasa - Gombe**  
**E-mail: [pdssmsp.rdc@pdss.cd](mailto:pdssmsp.rdc@pdss.cd) ; Site : [www.pdss.cd](http://www.pdss.cd)**  
**Tél. : (+243) 815 586 623**

Retour à la liste

---